



Décembre 2009



LA LETTRE DE JEAN DESESSARD

Sénateur Vert de Paris

Edito

Copenhague : la grande déception

Déception, amertume, tristesse, tels sont les sentiments largement partagés par la majorité des participants à la clôture du sommet pour le climat de Copenhague.

La déclaration d'intention adoptée par les pays riches, sans règle contraignante, sans calendrier, sans budget conséquent, n'a satisfait ni les scientifiques, ni les ONG, ni les petits états, très impactés par les dérèglements climatiques comme Tuvalu, et dont la survie dépend de la communauté internationale.

La défense des intérêts à court terme, qu'ils soient économiques (pour les pays pollueurs ou producteurs de pétrole) ou politiques (la défense de l'indépendance nationale) a primé sur la responsabilité à l'égard de la planète et des générations à venir.

Le sommet de Copenhague n'a pas su dépasser les égoïsmes des Etats et la prise de conscience écologique n'a pu se traduire en actes concrets, positifs qui auraient pu tempérer l'accélération du réchauffement climatique. La mise en place de restrictions internationales pour produire plus propre a été refusée pour maintenir une course à la croissance censée garantir l'activité économique et le progrès social. Illusion !

Les Etats, empêtrés dans la défense d'intérêts partisans, soumis à la concurrence entre nations, ne sont pas capables de penser un projet global, d'investir sur le long terme.

Après cet échec, c'est aux collectivités locales de prendre les mesures pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le domaine des transports, de la gestion des déchets et de la construction. Au niveau global, il est temps d'inventer les outils du futur, de construire la coopération et la solidarité entre les peuples et les nations.

Travaillons à la mise en place des structures politiques internationales capables de prendre des décisions à l'échelle de la planète.

La Poste sur la voie de la privatisation

Le projet de loi confirme la volonté du Gouvernement de démanteler les services publics

Nous étions plus de 2,3 millions à demander l'ouverture d'un débat et un référendum sur le service public postal lors de la votation citoyenne du 3 octobre 2009. Le Gouvernement a fait la sourde oreille aux attentes des usagers en accélérant le parcours législatif de ce texte controversé.

L'opposition sénatoriale a relayé la contestation populaire en déposant plus de 600 amendements sur le projet de loi relatif à La Poste. La gauche s'est insurgée contre un texte qui rappelle le processus de changement de statut de France Telecom ou d'EDF-GDF, même si la majorité se défend d'orchestrer la privatisation d'un des derniers bastions de la fonction publique. Mais comment croire celui qui disait en 2004 «Je l'affirme parce que c'est un engagement du Gouvernement : EDF et Gaz de France ne seront pas privatisés» ? Tels étaient les propos de Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Economie. Aujourd'hui la participation de l'Etat au capital de GDF-SUEZ s'élève à 35,91% seulement.

En ce qui concerne La Poste, le texte prévoit sa transformation en société anonyme au 1er mars 2010 et la libéralisation du marché en 2011. A moyen terme, le changement de statut de La Poste aura pour conséquence inéluctable un désengagement de l'Etat jusqu'à la dilution du capital social, l'accumulation des situations de mal-être au travail, et un service postal au rabais que ne gardera plus de public que le nom.

Les Sénatrices et Sénateurs Verts ont déposé une cinquantaine d'amendements et abordé, durant leurs interventions, des points essentiels. Ils ont ainsi évoqué la dégradation du service dans les zones enclavées, les rémunérations des dirigeants de La Poste qui



Jean Desessard intervient devant les syndicalistes de La Poste rassemblés le 2 novembre 2009 devant le Sénat.

seront multipliés par deux ou trois lors du passage en Société anonyme, la diminution des salaires des postiers, le mal-être au travail et les problèmes écologiques engendrés par la concurrence. Cinq de ces amendements ont été adoptés. Si cela représente quelques avancées sur la définition du service public et d'intérêt général, sur l'accès à Internet depuis les bureaux de poste, sur le développement durable, sur l'expression des agents de La Poste, sur leurs conditions de travail et sur la gratuité des procédures de réclamation pour les usagers, le fond du projet de loi n'a pas été modifié.

C'est la raison pour laquelle les Sénatrices et Sénateurs Verts ont voté contre cette réforme qui ne profitera qu'aux dirigeants et aux actionnaires, alors que les usagers et les personnels du groupe en seront les grands perdants.

Jean Desessard a été élu au Sénat en septembre 2004.

Il est membre de la Commission des Affaires sociales depuis 2008.

Les cinq élu.e.s Verts au Sénat sont rattachés administrativement au groupe socialiste.

Sénat - 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Tél. : 01 42 34 34 43 - Courriel : j.desessard@senat.fr

<http://www.desessard-senateur.org/>



Les drames du “mal-être” au travail

ou les conséquences de la rentabilité à tout prix et du management par le stress

La sombre actualité de France Telecom a déclenché la création d'une Mission sénatoriale “Mal-être au travail”. Jean Desessard, membre de la Commission des Affaires sociales, y représente les Verts.

Afin de mettre en lumière les conséquences humaines possibles d'un changement de statut de La Poste, Jean Desessard a décidé d'organiser une conférence de presse sur les conditions de travail à France Télécom pendant l'examen du projet de loi relatif à La Poste. En effet, la dégradation des conditions de travail du personnel a été une des conséquences du changement de statut de l'entreprise, devenue société anonyme en 1996. Christian Pigeon (SUD-PTT France Télécom), Didier Aubé (SUD-PTT La Poste), Monique Crinon (sociologue) et Yvan Du Roy (journaliste et auteur du livre « Orange stressé », aux éditions La Découverte, qui traite du management par le stress à France Telecom) ont participé à cette conférence de presse. Selon Monique Crinon, qui a mené l'étude à France Télécom pour l'Observatoire du stress, les cas de détresse observés ne peuvent être limités à des questions de fragilité individuelle. Pour Yvan Du Roy, au-delà de pratiques managériales

abjectes, il ne faut pas oublier la responsabilité de l'Etat, qui, en tant qu'actionnaire majoritaire, devrait s'assurer de la santé physique et psychique des personnels.

Jean Desessard craint que le changement de statut de La Poste et donc la recherche de la rentabilité financière n'aboutisse à une augmentation de la précarité et à l'aggravation du mal-être au travail pour le personnel, à l'instar de la situation à France Télécom.



Jean Desessard, lors de la conférence de presse du 4 novembre 2009, avec Didier Aubé (SUD-PTT), Yvan Du Roy (journaliste), Monique Crinon (sociologue) et Christian Pigeon (SUD-PTT).

Crise du lait

C'est tout le système qu'il faut changer pour payer les productions agricoles à leur juste prix

Courant octobre 2009, l'Association des Producteurs Laitiers Indépendants (APLI) est venue exprimer ses revendications aux différents groupes politiques du Sénat. Jean Desessard l'a rencontré au nom des élu.es Verts.

Un grand nombre d'exploitations sont au bord de la faillite. Cette crise de la production laitière affecte les 87 000 exploitations laitières françaises, et 60% d'entre elles sont actuellement en très grande difficulté. Le prix d'achat du litre de lait arrêté au Journal Officiel est de 0,24 euro, alors qu'il faudrait un prix de 0,40 euro pour payer les producteurs au SMIC horaire. Jean Desessard a rappelé la position des Verts : le paiement à leur juste prix de l'ensemble des productions agricoles, l'arrêt des subventions autres que celles destinées à la conversion à la production biologique, et des prix qui permettent aux paysans de vivre de leur travail. Par ailleurs, il souhaite une politique favorisant une agriculture de proximité et de qualité. A ce titre, Jean Desessard dénonce le fait que la surproduction européenne contribue de surcroît à exporter la crise laitière dans les fermes du Sud, particulièrement en Afrique.

Afin que les agriculteurs puissent passer le cap de la fin de l'année, Jean Desessard soutient la demande de l'APLI de bénéficier d'un

prêt avant qu'une solution durable soit trouvée. En attendant une modification du système de subventions et le relèvement du prix de la tonne de lait, un prêt conditionné de 15 000 euros versé directement à chaque producteur semble la meilleure solution pour faire face à leurs coûts fixes dans les semaines qui viennent. Le Sénateur appuie la demande de l'APLI de débloquer la somme de 783 millions d'euros, afin d'amorcer une sortie de crise.

Cette rencontre a fait apparaître de nombreuses convergences entre le projet écologiste et les revendications des producteurs laitiers.



Jean Desessard, le 7 octobre 2009 au Sénat, avec les représentants de l'Association des Producteurs Laitiers Indépendants (APLI).

Ondes électromagnétiques La position timide et ambiguë de l'Afsset

Jean Desessard s'est félicité en octobre de la prise de conscience tardive des autorités sanitaires françaises concernant les risques de l'exposition aux radiofréquences sur la santé.

L'Afsset (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) a en effet rendu son avis concernant la mise à jour de l'expertise relative aux radiofréquences, deux ans après la saisine du Gouvernement sur cette question.

Cependant, l'Afsset rend un avis contradictoire : elle préconise la réduction des expositions du public en raison de « *signaux indéniables* », tout en soulignant que « *le niveau de preuve n'est pas suffisant pour retenir en l'état des effets dommageables pour la santé* ».

Les effets des radiofréquences sur les fonctions cellulaires sont constatés aujourd'hui par de nombreuses études internationales

reconnues, il est donc temps d'appliquer le principe de précaution ! L'Afsset doit prendre ses responsabilités face à une importante question de santé publique et ne pas se contenter de mesurées et de vagues prescriptions.

En avril dernier, les Sénatrices et Sénateurs Verts ont déposé une proposition de loi relative à la réglementation de l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile et à la réduction de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques. Ils demandent aujourd'hui que leurs recommandations soient enfin prises en compte par le Gouvernement.

Pour Jean Desessard, ce rapport est une étape vers l'application du principe de précaution, mais il reste insuffisant au regard des risques sanitaires encourus à l'heure actuelle par la population.

La formation professionnelle ne doit pas être soumise à la rentabilité du court terme

Lors du débat qui s'est déroulé au Sénat les 21, 22 et 23 septembre dernier, Jean Desessard a souligné que le Gouvernement ne s'est pas donné les moyens de rendre la formation et l'orientation professionnelles accessibles à tous. Les propositions du Gouvernement n'ont pas été à la hauteur des enjeux ! Ce texte est une déception même si la concertation syndicale a permis quelques avancées comme la "portabilité" du droit individuel à la formation et la création d'un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

Les Sénatrices et Sénateurs Verts se sont opposés à ce texte comportant de nombreuses atteintes aux fondements de notre système de formation : le démantèlement annoncé de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), le développement du pouvoir centralisateur au détriment du pouvoir des Régions, ou encore la suppression de mesures d'encadrement des contrats d'apprentissage...

L'orientation et la formation professionnelles doivent être envisagées comme des services de promotion des personnes et pas seulement comme une parade à la montée du chômage. C'est un outil qui conduit ou reconduit les personnes vers l'emploi, mais également un vecteur d'émancipation sociale et culturelle.

Au regard du retour à l'emploi, Jean Desessard a rappelé que des secteurs en expansion comme l'éolien, la construction écologique, et par ailleurs la maintenance des ascenseurs, ne disposent pas de formations adéquates ou suffisantes. A l'heure où les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, notamment à cause des restructurations et des rapides évolutions technologiques, il est nécessaire d'adapter la formation professionnelle à ces mutations.

Fret ferroviaire deux millions de camions en plus sur les routes !

En septembre, Jean Desessard a reçu au Sénat les cheminots Verts du Nord-Pas-de-Calais pour évoquer les nouvelles orientations de la SNCF Fret. Par la suite, avec Jean-Pierre Girault et Jean-Yves Petit de la Commission Transports des Verts, il a rencontré la CGT Cheminots puis SUD Rail. Ils ont abordé les difficultés du secteur du transport ferroviaire de marchandises, où l'abandon programmé par la SNCF de ce qu'on appelle le "wagon isolé" (le service de proximité) représente une menace pour plusieurs milliers d'emplois et le report de plus de deux millions de poids lourds sur nos routes. La SNCF Fret a choisi de privilégier les autoroutes ferroviaires, ce qui revient à condamner de nombreuses dessertes et des gares de triage. Jean Desessard a défendu au contraire le maintien et le développement du fret ferroviaire et combattu la politique du "tout camion" lors de l'examen du budget "transports" 2010 au Sénat. Il est par ailleurs signataire de "L'Appel du Fret Ferroviaire" (voir le site de Jean Desessard).

Budget 2010

ou comment le gouvernement discrédite la fiscalité écologique

Lors de l'examen du projet de loi de finances 2010 dans la Haute Assemblée, les Sénatrices et Sénateurs Verts se sont opposés à cette taxe rebaptisée « *taxe sarko-carbone* » car injuste et inefficace.

En affichant une intention écologique, mais sans s'en donner les moyens, le Gouvernement a discrédité le concept de fiscalité écologique.

Les élu.es Verts au Sénat ont dénoncé la faiblesse de la taxe qui n'aura pas le moindre effet positif sur la consommation d'énergie et les comportements des ménages et des entreprises. Ils ont également rappelé que les exonérations réservées aux transports routiers, à l'agriculture intensive et aux compagnies aériennes sont « *grenellement incompatibles* ». En outre, la non-taxation de l'électricité constitue une nouvelle prime à l'énergie nucléaire.

Enfin, ils dénoncent le cadeau de 2 milliards d'euros par an accordé aux multinationales alors qu'elles sont les plus polluantes.

Les Sénatrices et Sénateurs Verts ont donc voté contre le budget 2010 et contre cette taxe exonérant les industries les plus polluantes et non-incitative sur le comportement des ménages.



La réforme du système de santé aux Etats-Unis

En septembre, Jean Desessard a participé à la mission d'information de la Commission des Affaires sociales sur le projet de réforme de santé proposé par le Président Obama aux Etats-Unis. Cette mission a visité de nombreux hôpitaux publics et privés de Californie et a rencontré des responsables de l'action sociale et hospitalière.

La réforme Obama a deux objectifs principaux :

- limiter l'augmentation des dépenses de santé - actuellement, aux USA, le coût de la santé par habitant est le plus important au niveau mondial;
- étendre l'assurance santé à tous les habitants du pays. Aujourd'hui, 47 millions d'américains sont exclus du système d'assurance santé qui est réservé aux salariés des entreprises. Les chômeurs, précaires, retraités, dépendent de l'assistance de l'Etat fédéral.

La réforme a été adoptée par la Chambre des représentants; elle doit maintenant être présentée devant le Sénat américain.

A noter qu'un certain nombre de responsables de la santé rencontrés lors du voyage de la mission en Californie ont affirmé que s'il y avait un modèle en matière de santé publique, c'est plutôt vers la France qu'il fallait regarder.

“Plan Jeunes” des avancées bien frileuses !

Début octobre, le Président de la République a annoncé en fanfare, comme à son habitude, l'extension du RSA aux travailleurs de moins de 25 ans. Pourtant, si l'on regarde dans le détail, seuls quelques jeunes sont réellement concernés par cette mesure. En effet, Martin Hirsch a limité cette extension aux moins de 25 ans qui ont terminé leurs études et ont travaillé l'équivalent de deux ans à temps plein.

Lors de l'audition au Sénat de Martin Hirsch par la Mission “Jeunes”, Jean Desessard a interpellé le Haut Commissaire pour qu'il accorde les mêmes droits aux jeunes de 18 à 25 ans qu'aux plus de 25 ans. Aujourd'hui, 20% des jeunes vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La solution est donc qu'ils puissent bénéficier de plein droit du RSA.

Les Verts défendent depuis de nombreuses années l'idée d'un revenu d'autonomie universel sans conditions de ressources familiales, ni d'âge.



Rencontre avec Luzmila Carpio, ambassadrice de Bolivie

Maria Portugal, responsable du groupe Amérique Latine des Verts, a organisé une rencontre entre Jean Desessard et l'ambassadrice de Bolivie en France, Luzmila Carpio. L'ambassadrice, grande musicienne et spécialiste des chants traditionnels, est née dans la Cordillère des Andes et d'origine Quechua-Aymara. Elle a rappelé que l'écologie est un thème cher au peuple bolivien.

Lors de cette rencontre, l'ambassadrice a fait part de son souhait que des parlementaires français soient présents en tant qu'observateurs aux élections présidentielles de Bolivie.

Le groupe d'amitié France-Bolivie a délégué deux sénateurs à ces élections du 6 décembre dernier. M. Evo Morales a été réélu, fort du soutien du peuple indien favorable à sa politique économique et sociale de redistribution.

Avec Rajagopal, pour soutenir la marche des paysans sans terre en Inde

Jean Desessard et la députée européenne Karima Delli ont rencontré au Sénat Rajagopal, fondateur, en Inde, du mouvement Ekta Parishad. Ce mouvement prône la désobéissance civile non violente pour redonner dignité et honneur aux peuples indiens par la terre et des moyens de subsistances appropriés. Du 2 au 22 octobre 2007, menés par Rajagopal, plus de 25 000 paysans sans terre ont



marché entre Gwalior et Delhi, la capitale, pour revendiquer l'application d'une véritable réforme agraire.

Avec ce mouvement, il défend le respect de la terre et des paysans contre le système productiviste des multinationales, notamment contre le développement de la culture d'OGM. Le projet de Rajagopal est de rassembler plus de 100 000 marcheurs et de parcourir l'Inde sur plus de 6 000 km pendant des mois pour arriver à la capitale en 2012 et mettre le gouvernement indien devant ses responsabilités.

Rajagopal compte sur les européens et notamment les Verts pour soutenir et relayer son combat.

Le 15 octobre 2009, Jean Desessard et Karima Delli ont accueilli Rajagopal au Sénat. De gauche à droite : Christophe Grigri (Gandhi International), Gil Carr-Harris (épouse de Rajagopal), Karima Delli (députée Européenne), Rajagopal (Ekta Parishad) et Jean Desessard.